



Extrait du registre des délibérations

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 13 avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le vendredi sept avril, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

---

**Délibération n°24-2023-04-13**

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, Mme Nicole DARQUES, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Guy LAMBERT, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Lucien LABASQUE, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS  
Mme Ludivine MOREAU à Mme Nicole DARQUES  
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE  
Mme Maryse BEAUSSE à Mme Anita THOMAS

Etaient remplacés :

M. Jean-Claude RETAUX par M. Christian PRUVOST  
M. Dominique PAQUES par M. Bruno DUMONT  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etait absent :

M. André BAHEUX

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	44
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	3
Excusé	0
Absent	1
Nombre de votes	51

## **Délibération n°24-2023-04-13**

### **Objet : Vote du budget primitif 2023 des budgets annexes**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 03 avril 2023,

Considérant que le budget primitif 2023 sera voté par nature et par chapitre globalisé,

Considérant le budget primitif 2023 en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, adopte à l'unanimité le budget primitif des budgets annexes comme suit :**

**- Budget annexe Gestion des déchets ménagers :**

Section de fonctionnement : 3 147 759.16 €

Section d'investissement : 376 252 €

**- Budget annexe Office de tourisme :**

Section de fonctionnement : 241 900 €

**- Budget annexe Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 355 504.40 €

Section d'investissement : 194 301.42 € en dépenses

575 635.93 € en recettes

**- Budget annexe Z.A.L Alincthun**

Section de fonctionnement : 118 232 €

Section d'investissement : 210 329.75 €

**- Budget annexe Zones d'activités**

Section de fonctionnement : 2 141 354.24 €

Section d'investissement : 1 469 017.24 €

**- Budget annexe Z.A.L de Samer**

Section de fonctionnement : 200 610 €

Section d'investissement : 200 000 €

**- Budget annexe Bâtiment relais Village des Métiers d'Art**

Section de fonctionnement : 316 305 €

Section d'investissement : 223 956.60 €

**- Budget annexe Maison du Cheval Boulonnais**

Section de fonctionnement : 519 657.49 €

Section d'investissement : 1 462 222.91 €

**- Budget annexe Réseau de chaleur**

Section de fonctionnement : 200 548.93 €

Section d'investissement : 216 347.73€

Fait et délibéré à Desvres, le 13 avril 2023

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE



Le Président  
Claude PRUDHOMME